

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	29 (1921)
Heft:	10
Rubrik:	Alliance suisse des gardes-malades, assemblée générale annuelle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Dr Charles Krafft †

membre de la Direction de la Croix-Rouge

Un des membres le plus récemment nommé à la Direction de notre Croix-Rouge nationale a été emporté subitement par une affection cardiaque le 10 aout 1921: le Dr Charles Krafft de Lausanne. Il représentait au Comité central une des organisations affiliées à la Croix-Rouge, l'école des gardes-malades de *La Source* dont il était le directeur actif et dévoué depuis 1891.

Peu après avoir été nommé à la Direction de *La Source*, la plus ancienne institution d'infirmières laïques en Suisse, il fondait la Clinique de Beaulieu, puis en 1907, l'Infirmerie de Lausanne, autant d'établissements où ses élèves pouvaient perfectionner les connaissances médicales qu'il savait si bien enseigner. En 1909,

avec l'appui de la Croix-Rouge vaudoise, il organisait *Le Foyer*, un home de gardes-malades libres à Lausanne.

Pour toutes ces institutions, mais particulièrement pour *La Source*, la mort du Dr Krafft, qui n'avait que 58 ans, est une très grande perte.

Au sein de la Direction de la Croix-Rouge suisse dont le défunt ne faisait partie que depuis deux ans environ, sa place laissera un très grand vide, car le Dr Krafft s'intéressait vivement à toutes les questions concernant le nursing.

Nous présentons à sa famille — et spécialement à sa collaboratrice dévouée M^{me} Krafft — l'expression de notre sympathie très respectueuse.

Alliance suisse des gardes-malades, assemblée générale annuelle

L'Alliance suisse des gardes-malades qui compte sept sections, soit celles de Berne, Bâle (2), Zurich, Neuchâtel, Genève et Lucerne, a tenu son assemblée générale à Neuchâtel le dimanche 11 septembre 1921.

Toutes les sections étaient représentées par de nombreux délégués, de sorte que ce fut devant près de 80 infirmières et infirmiers que le Dr Ischer, président, ouvrit la séance à l'Hôtel de ville.

L'alliance compte aujourd'hui 1494 membres, soit une augmentation de 126 sur l'année dernière.

Les délégués ont accepté la gestion et les comptes qui présentent 1600 fr. aux recettes et 1400 fr. aux dépenses cou-

rantes. La caisse de secours, destinée à soulager des membres tombés dans le dénuement soit à cause de leur âge, leur incapacité de travail ou leur maladie, possède à ce jour un capital de 36,700 francs, mais il est entendu en principe que la caisse ne déploiera ses effets que lorsque le capital aura atteint 100,000 fr.

Le résultat favorable des comptes annuels permet à l'assemblée de voter un versement de 1000 fr. à la caisse de secours. Il est décidé aussi que les sommes reçues de la part des candidats aux examens seront remises par parts égales à la caisse de secours et au compte courant de l'alliance.

La gestion du home des infirmières de

Davos où plusieurs de nos membres ont pu aller se reposer et recouvrer la santé en acceptant un travail léger, est adoptée sans discussion.

L'ordre du jour appelle la question du costume. On commence par le bonnet qui, au point de vue hygiénique et esthétique, a été critiqué par la section de Genève. Une longue discussion s'engage au sujet de cette coiffure, discussion parfois un peu confuse mais qui permet à un grand nombre de gardes (même à des messieurs!) d'exprimer leur opinion. Tandis que les unes voudraient un bonnet souple qui puisse emprisonner les cheveux, d'autres — et il semble que ce soit le plus grand nombre — désirent le maintien du bonnet rigide actuellement en usage. Après avoir discuté pendant près d'une heure, on décide que cette question épineuse sera renvoyée à une commission formée de déléguées de chaque section, et qui rapportera — avec modèles à l'appui — lors de la prochaine assemblée générale. D'ores et déjà on se rend compte qu'il sera bien difficile de « mettre tout le monde sous le même bonnet » !

On apprend ensuite que la qualité des étoffes adoptées pour les costumes de toile des infirmières laisse à désirer depuis la guerre; la commission du costume s'occupera de cette affaire et rapportera aussi en 1922.

Enfin certaines critiques ayant été faites au sujet de l'insigne en argent de l'alliance, on fait circuler des modèles nouveaux dont seul l'encadrement a été modifié afin de rendre l'insigne d'aspect moins lourd. L'assemblée adopte le modèle le plus léger, soit celui dont toute bordure a disparu; le médaillon lui-même reste identique à l'ancien modèle.

Au repas qui suivit, le président a porté la santé de l'alliance et a remercié les Neuchâtelois pour leur gracieuse ré-

ception. Le porte-parole de ces derniers a répondu et a dit entr'autres :

« La profession que vous avez embrassée est une des plus belles, parfois une des plus difficiles qui soit, mais aussi une des plus utiles à l'humanité souffrante . . . et Dieu sait combien notre pauvre humanité souffre depuis quelques années, combien les peuples et les individus ont besoin de soulagement, de réconfort, de soins dévoués, de consolations !

C'est à vous tout particulièrement, à vous qui êtes continuellement auprès des malades, de ceux qui souffrent moralement et physiquement, qu'il importe d'avoir cette douceur, cette sérénité, cette bienveillance, cette bonté, qui semblent avoir disparu de la surface terrestre où les suites de la guerre ont laissé des traces si profondes et si douloureuses.

En 1557, il y a donc plus de 360 ans, les prescriptions concernant les gardes-malades d'un hôpital d'enfants à Londres étaient les suivantes :

« Votre emploi dans cette maison sera d'y servir fidèlement et loyalement; d'y obéir à vos supérieurs.

Vous fuirez et éviterez avec soin tous murmures, aigreurs, révoltes et intempéances.

En vos manières, vous serez vertueuses, aimables et diligentes.

Vous garderez et gouvernerez avec soin tous ces tendres enfants qui vous sont confiés, et les nourrirez et élèverez sainement, proprement et avec douceur.

De même, vous aurez à maintenir vos salles propres et agréables.

Afin d'éviter toute oisivité, vous vous occuperez — lorsque votre emploi auprès des enfants sera terminé — à quelque autre travail tel que filer, coudre, repriser et réparer le linge et les vêtements, ou toute autre tâche que l'obéissance vous fournira.

Vous veillerez à ce que tous les enfants, avant que d'être mis au lit, soient proprement lavés, et, aussitôt après, chacune de vous ira prendre son repos, sans plus tarder.

Tels sont les points importants de votre emploi, et vous devez mettre tous vos efforts à les garder et observer, sous peine d'être expulsées et bannies de cette maison, sans retour. Et si vous observez quelque faute ou manquement en quelqu'un des serviteurs de la maison, il est de votre devoir d'en avertir aussitôt le directeur, sans d'ailleurs y mêler vos réflexions personnelles ni vous occuper de ce qui ne vous regarde pas. »

Au point de vue *moral*, ces prescriptions contiennent à peu près tout ce que nous demandons aujourd'hui à nos infirmières. Mais au XVI^e siècle, et même encore au XIX^e, le niveau *professionnel* moyen des gardes-malades était incroyablement bas. Beaucoup ne savaient ni lire ni écrire, un grand nombre se recrutaient dans la lie de la population, de sorte qu'au lieu d'être des infirmières intelligentes et bien stylées, sachant efficacement collaborer au travail des médecins, elles n'étaient que des aides machinales, trop souvent bien au-dessous de leur tâche.

Aujourd'hui, l'infirmière moderne peut et doit développer ses connaissances profes-

sionnelles, et, en Suisse, notre association — le « Krankenpflegebund » auquel vous appartenez — est une de ces institutions qui cherche à relever votre profession, à compléter cette éducation technique que la médecine moderne rend toujours plus indispensable.

Au-dessus de ces capacités acquises se placent les qualités innées, de pitié, de sympathie, de douceur, de tact, de finesse, qu'on a aussi cherché à développer en vous dans les écoles suisses par lesquelles le plus grand nombre d'entre vous avez passé pour vos études d'infirmières.

Nous devons être reconnaissants de posséder en Suisse une phalange de gardes-malades dans lesquelles nous pouvons avoir toute confiance, et une des institutions qui contribuent le plus à sélectionner le personnel infirmier de notre pays est sans contredit l'Alliance suisse des gardes-malades. »

En terminant, le Dr de Marval a levé son verre à la santé du Dr Ischer, président central, et l'a remercié pour toute la sollicitude qu'il ne cesse de vouer à l'alliance.

Une visite sommaire au nouvel hôpital de la ville de Neuchâtel qui a beaucoup intéressé les délégués, a été suivie d'un « quatre heures » qui a terminé d'une façon très confortable cette excellente journée.



Secours aux affamés russes

Le Haut Commissaire nommé pour ravitailler la Russie a envoyé dernièrement de Riga le télégramme suivant à l'Union internationale de secours aux enfants dont le siège est à Genève :

« Des centaines de mille enfants russes meurent de faim et des millions d'autres

sont menacés du même sort. Convaincu que seul un effort sans précédent, entrepris de suite, peut les sauver, je prie l'Union internationale de secours aux enfants de faire appel aux hommes, aux femmes et particulièrement aux enfants pour qu'ils donnent promptement tout ce qu'ils peuvent